

LISTE DES DONS SUPERIEURS A 250.- Euros

(Loi du 21 décembre 2007 sur le financement des partis)

Art. 8. Seules les personnes physiques sont autorisées à faire des dons aux partis politiques et à leurs composantes. On entend par don à un parti politique aux fins de la présente loi, tout acte volontaire en vue d'accorder à un parti un avantage précis de nature économique et évaluable en numéraire. Les dons en provenance d'une personne morale ne sont pas permis. Il en est de même des dons faits par des associations, groupements ou organismes ne jouissant pas de la personnalité juridique. Les dons anonymes sont interdits.

Art. 9. L'identité des personnes physiques qui font, sous quelque forme que ce soit, des dons à des partis politiques et à leurs composantes, est enregistrée par le bénéficiaire. Toute composante d'un parti doit déclarer à l'organe national compétent les donateurs et les dons recueillis par elle, nonobstant son autonomie statutaire. Les partis politiques dressent un relevé des donateurs et des dons annuels supérieurs à deux cent cinquante euros, qui est déposé chaque année ensemble avec les comptes et bilans du parti auprès du Premier Ministre, Ministre d'Etat, avec copie au Président de la Chambre des Députés, conformément à l'article 6.

Art. 10. Les versements que les mandataires font personnellement sur base de leurs rémunérations ou indemnités à un parti politique ou à ses composantes ne sont pas considérés comme des dons.

ANNEE 2009

LSAP d'Sozialisten

Nom et prénom du donateur	Adresse	Montant	Montant cumulé sur une année de calendrier
M. BRAHMS Pierre	3, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg	5000 €	5000 €
M. FAYOT Ben	38, bvd de la Pétrusse L-2320 Luxembourg	500 €	500 €
M. ASSELBORN Jean	53, Clifé Herrenfeld L-8415 Steinfort	300 €	300 €
M. BOURGNON Yves	45, rue Mont Royal L-8285 Mamer	500 €	500 €
Mme Schortgen Anny	29, rue Fuert L-5410 Beyren	300 €	300 €
M. BODRY Alex	40, rue Jean Jaurès L-3490 Dudelange	500 €	500 €
M. FAYOT Ben (s/compte LSAP Stad Lëtzebuerg)	36, bvd de la Pétrusse L-2320 Luxembourg	250 €	750 €
Mme COURTE- WOLDE-MEDHIN Henoké (s/compte LSAP Walferdange)	17, rue du X Octobre L-7243 Bereldange	959,92 €	959,92 €
Mlle GOEBBELS Joanne (s/compte LSAP Stad Lëtzebuerg)	8, rue Auguste Letellier L-1932 Luxembourg	295 €	295 €